

LETTRE OUVERTE A MADAME CHRISTIE MORREALE,
MINISTRE WALLONNE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Madame la Ministre,

Madame la Ministre,

Nous vous écrivons cette lettre ouverte car la situation dans les maisons de repos et résidences pour seniors en Wallonie est gravissime. Nombre de soignants et de travailleurs nous alertent sur l'extrême difficulté de la situation. Il en va de même dans les institutions accueillant des personnes en situation de handicap ainsi que dans les hôpitaux psychiatriques

En Belgique, 3 décès sur 4 frappent des personnes de + de 75 ans. Les résidents de maisons de repos et de résidences services sont donc particulièrement vulnérables en cas de contamination de leur lieu de vie. Il en va de même pour toutes celles et tous ceux qui y travaillent. Il nous revient que de nombreuses maisons de repos - jusqu'il y a quelques jours indemnes - sont aujourd'hui touchées. Aujourd'hui, les efforts fournis par les pouvoirs publics sont largement insuffisants face au drame qui se joue. Cette lettre ouverte se veut un cri d'alarme pour renforcer rapidement les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics.

Voici les trois axes d'action que nous vous demandons d'activer de toute urgence :

1. **Le dépistage systématique des résidents et de l'ensemble du personnel** : les 6.000 tests annoncés par votre gouvernement apparaissent très largement insuffisants par rapport aux 53.000 résidents des maisons de repos et les 20.000 qui y travaillent. Les tests doivent être systématiques ! Tester l'ensemble des résidents et du personnel de maison de repos en nécessite au minimum 10 fois plus. Il conviendrait aussi d'y ajouter les résidents et le personnel des centres d'hébergement pour personnes porteuses de handicap. Nous demandons également l'accélération de la fourniture des masques et de tout le matériel utile pour se protéger du virus, notamment les blouses, gants, lunettes, ...
2. **Le renforcement du personnel dans tous les centres d'hébergement** (personnes âgées ou handicapées) : au-delà de l'appel lancé par l'AVIQ, nous demandons que la Wallonie vienne en appui aux directions qui en font la demande en sollicitant, par exemple, l'aide de la Croix-Rouge. Nous réitérons également notre demande, exprimée le 17 mars, d'avoir une réserve effective en mobilisant tous les professionnels de la santé disponibles.
3. **La mobilisation des structures de soins intermédiaires** pour permettre l'accueil confiné de résidents porteurs du virus mais ne nécessitant pas d'hospitalisation, ou de résidents de retour de l'hôpital à la suite d'une contamination ; bien sûr cette mobilisation ne devra se faire que si elle est nécessaire et demandée par la direction des maisons de repos ou d'un centre d'hébergement de personnes porteuses de handicap.

Nous tirons également la sonnette d'alarme sur la situation des lieux de vie pour personnes âgées tels que résidences communautaires ou partagées, pour lesquels l'AVIQ doit mettre en place un accompagnement médical et sanitaire.

Enfin, nous vous demandons de renforcer les moyens de soutien psychologique aux résidents, au personnel et aux familles par la mobilisation des différents services existants. Il faut également mobiliser les acteurs sociaux de terrain, en complément avec les initiatives locales, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées vivant à domicile.

Le sentiment d'incertitude, d'isolement et d'insécurité que connaissent à la fois le personnel, les résidents et leurs familles, exige des réactions beaucoup plus rapides et plus fortes pour répondre à leurs préoccupations et leurs besoins premiers.

L'épuisement et la peur des uns, et les défections pour maladie des autres, méritent un soutien urgent et sans faille des autorités.

En attente d'une réaction rapide de votre part, nous vous adressons, Madame la Ministre, nos plus vifs encouragements !

Les Députés cdH wallons

François Desquesnes, Alda Gréoli, André Antoine, Marie-Martine Schyns, René Collin,
Mathilde Vandorpe, Christophe Bastin, Anne-Catherine Goffinet, Benoît Dispa, Julien Matagne